

## Population

[www.insee.fr/rhone-alpes](http://www.insee.fr/rhone-alpes)

N°136 - décembre 2010

**Le Grand Sud-Est regroupe 15 millions d'habitants en 2006 ; ce vaste territoire a connu une croissance de 27 % sur les trente dernières années, avec un rythme de 1 % par an entre 1999 et 2006. Si les tendances démographiques les plus récentes se maintiennent dans les années futures, sa population continuerait de croître, pour atteindre 17,5 millions d'habitants en 2031, soit une progression annuelle moyenne de 0,6 %.**

**Principal moteur de cette croissance, le solde migratoire permettrait une hausse de population d'environ**

**60 000 habitants par an.**

**À l'opposé, le solde naturel serait en forte baisse du fait du vieillissement important de la population. Sur la période, le nombre de personnes de 60 ans et plus devrait augmenter de près de deux millions.**

Mireille Domenge

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet [www.insee.fr/rhone-alpes](http://www.insee.fr/rhone-alpes), à la rubrique « Publications ».

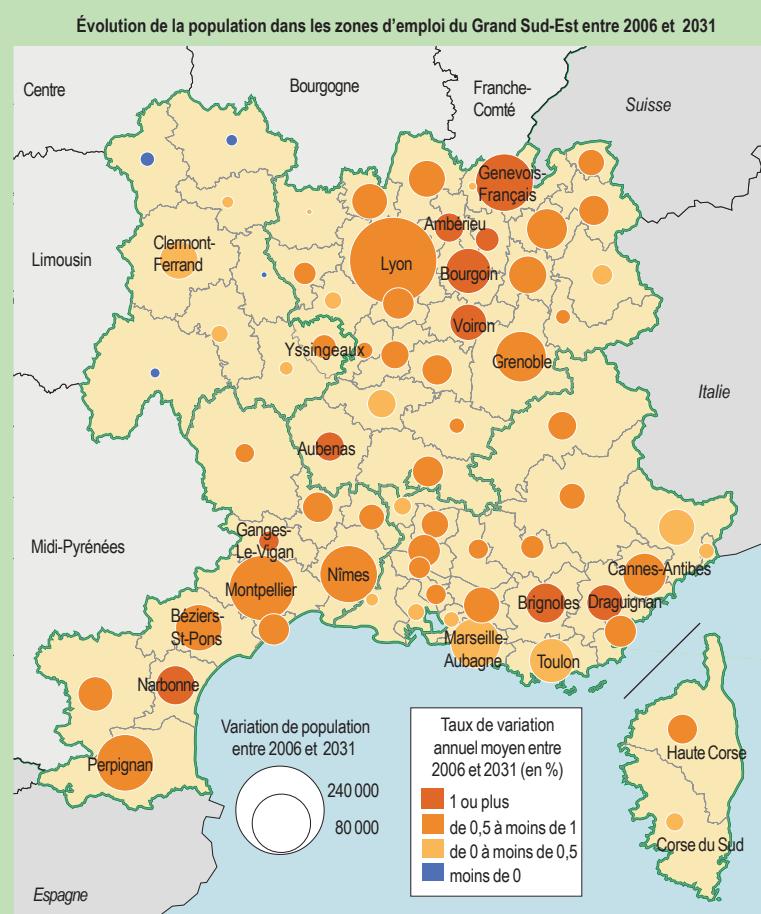
A la même rubrique se trouvent deux annexes au document, l'une statistique et l'autre méthodologique.

## Une forte croissance démographique dans le Grand Sud-Est à l'horizon 2031

**L**e quart sud-est de la France est une zone au dynamisme démographique ancien : Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse sont les quatre régions de France métropolitaine dont la population a le plus progressé entre 1975 et 2006. Vaste territoire

comportant également l'Auvergne, le Grand Sud-Est regroupe 15 millions d'habitants en 2006, soit près du quart de la population de métropole, et a connu en 31 ans une croissance de 27 %. Cette progression s'est ralentie au fil du temps, puis s'est accélérée au début des années 2000, pour

### Une croissance de la population plus forte en Languedoc-Roussillon et en Rhône-Alpes



Source : Insee, Recensement de la population 2006 et Omphale 2010

Certaines zones d'emploi sont regroupées pour l'élaboration des projections de population. Le modèle Omphale requiert un seuil de population minimum que certaines n'atteignent pas. Ainsi, en Auvergne, ne font qu'une, les zones de Vichy et Gannat, de Moulins, Dompierre-sur-Bresle et Saint-Pourçain-sur-Sioule, de Brioude et Issoire, de Mauriac, Aurillac et Saint-Flour, de Thiers et Ambert. En PACA, les zones de Gap et Briançon sont regroupées. Enfin, la Corse est représentée selon les deux départements, Haute-Corse et Corse-du-Sud.

## 17,5 millions d'habitants en 2031

atteindre un rythme de 1 % par an entre 1999 et 2006 (contre 0,6 % par an dans les années 90). Au cours de ces dernières années, la croissance a été particulièrement soutenue sur le littoral méditerranéen et en Corse, avec des rythmes annuels de 1,8 % dans l'Île de Beauté et de 1,4 % en Languedoc-Roussillon. Les zones d'emploi les plus dynamiques de ces deux régions sont centrées sur les principales agglomérations (Bastia, Ajaccio, Montpellier, Sète, Nîmes, Narbonne). Le moteur de la croissance démographique est leur forte attractivité, récente en Corse, plus ancienne en Languedoc-Roussillon.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Rhône-Alpes, la progression a été soutenue également, quoiqu'un peu moins marquée (respectivement + 1 % et + 0,9 % par an entre 1999 et 2006). Les zones les plus dynamiques ne sont pas celles des grandes agglomérations de Marseille ou de Lyon, mais plutôt les zones d'emploi situées à proximité. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, il s'agit de l'arrière pays, dans le Var et autour de Manosque. En Rhône-Alpes, la progression a été particulièrement forte dans les zones d'emploi situées au nord et à l'est de Lyon jusqu'à Genève. Les deux régions connaissent des excédents migratoires, mais leur solde naturel vient renforcer leur progression démographique, en particulier en Rhône-Alpes et dans les zones les plus urbaines du bas de la vallée du Rhône, d'Orange jusqu'à Marseille.

L'Auvergne, pour sa part, tranche dans le paysage du Grand Sud-Est : elle n'a affiché qu'une progression assez faible entre 1999 et 2006 (+ 0,3 % par an), avec même de petites pertes démographiques dans certaines zones d'emploi du nord de la région, ou autour de Mauriac, Saint-Flour, Thiers et Ambert. L'Auvergne est en effet nettement moins attractive que le reste du Grand Sud-Est, et la majorité de ses zones d'emploi conjuguent ce manque d'attractivité à un solde naturel très faible, voire négatif, du fait d'une population âgée. Seule la zone d'Yssingeaux fait

véritablement exception, car elle attire de nombreux habitants venant de l'agglomération stéphanoise.

Si les tendances démographiques les plus récentes se maintiennent dans les années futures, la population du Grand Sud-Est continuerait de croître et compterait 17,5 millions d'habitants en 2031. Ces 2,5 millions d'habitants supplémentaires représenteraient une progression de 16 % en 25 ans, soit 0,6 % par an, ce qui marque un ralentissement par rapport au quart de siècle précédent : entre 1982 et 2006, la population du Grand Sud-Est avait évolué de + 0,8 % par an.

Ce ralentissement dans l'augmentation de la population sera progressif, et s'explique par une forte diminution du solde naturel, sous l'effet du vieillissement général de la population. Si, à la fin des années 2000, le territoire gagnait environ 50 000 habitants par an par différence entre les naissances et les décès, ce solde ne serait plus que de 30 000 après 2020, du fait d'un nombre de décès beaucoup plus important. Le moteur principal de la progression démographique du Grand Sud-Est resterait donc le solde migratoire qui, même s'il devrait se réduire quelque peu, continuerait d'alimenter le territoire d'environ 60 000 habitants supplémentaires par an.

Malgré cet apport migratoire continu, le Grand Sud-Est devrait connaître un vieillissement important de sa population, pourtant un peu moins prononcé qu'ailleurs. Les générations du baby-boom arrivent en effet à l'âge de la retraite, et le nombre des personnes âgées de 60 ans ou plus va exploser entre 2006 et 2031, avec + 57 %, ce qui représente près de deux millions de personnes. Au final, l'augmentation de la population du Grand Sud-Est correspondrait pour plus de 80 % à une progression du nombre de séniors. Elle serait particulièrement marquée pour les personnes de 75 ans et plus, population susceptible de requérir une prise en charge par des services dont la programmation et la mise à disposition demandent une forte anticipation. Les plus âgés verrraient ainsi leur nombre s'accroître de près d'un million.

## Un vieillissement inéluctable de la population

### Des projections démographiques pour appréhender l'évolution de l'économie présente dans le Grand Sud-Est

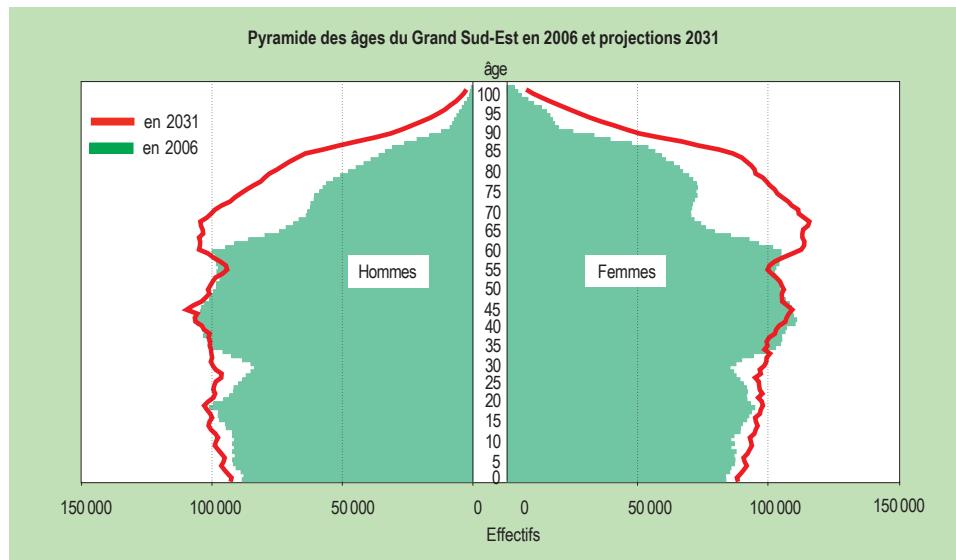
Cette étude s'inscrit dans le cadre des travaux sur l'économie présente dans le Grand Sud-Est, réalisés à l'initiative de la Mission d'Études et de Développement des Coopérations Interrégionales et Européennes (MEDCIE) du Grand Sud-Est.

La DATAR et les préfectures de région concernées pilotent ce dispositif pour traiter les thèmes dont l'objet dépasse largement le territoire d'une seule des cinq régions du GSE : Auvergne, Rhône-Alpes, Languedoc-

Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

La population résidente étant, par définition, le facteur premier de localisation de l'économie présente, il est apparu nécessaire, dans le cadre de la réflexion menée sur le sujet, de se doter de données démographiques prospectives. Celles-ci permettent d'envisager un schéma possible d'évolution de la population de ces territoires, en vue d'anticiper les mutations à venir dans le développement de l'économie présente.

## Forte augmentation de la population de 65 ans et plus



Source : Insee, Recensement de la population et Omphale 2010

Compte tenu de l'alourdissement du poids des séniors dans la population, la part des personnes de 20-59 ans passerait sous la barre symbolique des 50 %, et ce dès la fin des années 2010.

Prolongeant les tendances récentes, la croissance démographique future devrait être la plus intense en Languedoc-Roussillon, où la population devrait croître d'environ un quart d'ici à 2031. Cela représente près de 600 000 habitants supplémentaires, proche de la progression attendue en Provence-Alpes-Côte d'Azur, pourtant deux fois plus peuplée. Cette croissance du Languedoc-Roussillon serait assez générale, même si les zones du littoral, pourvues de centres urbains, auraient les progressions les plus marquées. Le nord, plus rural, afficherait également des taux de progression en tête du Grand Sud-Est. Une croissance s'expliquant exclusivement par l'apport migratoire, le solde naturel devant, lui, diminuer peu à peu jusqu'à s'annuler au début des années 2030. En effet, même si les naissances augmenteraient quelque peu sous l'effet de l'accroissement de la population, les décès progresseraient presque trois fois plus vite du fait du vieillissement de la population.

Même phénomène en Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais avec un apport migratoire proportionnellement moins important, d'où une progression plus modérée de la population régionale (+ 13 % en 25 ans). Certaines zones d'emploi du littoral (Marseille-Aubagne, Étang de Berre, Fos-sur-Mer) n'auraient qu'une faible progression du fait de leur manque d'attractivité. D'autres (Nice, Menton, Toulon) seraient freinées par le caractère âgé de leur population et donc un solde naturel faible, voire négatif. Les zones attractives de Provence-Alpes-Côte d'Azur étant à présent plus éloignées du littoral et des centres urbains, la progression démographique la plus intense concerne les zones d'emploi de Brignoles, Draguignan, Manosque et Digne.

La Corse serait sur le même rythme de progression que le Grand Sud-Est et gagnerait 47 000 habitants supplémentaires d'ici 2031, marquant un net ralentissement par rapport à la période 1999-2006. Sa population étant particulièrement âgée (26 % de personnes de 60 ans et plus en 2006, pour 23 % en moyenne dans le Grand Sud-Est), le solde naturel était tout juste à l'équilibre au début des années 2000, et le nombre de décès devrait à

## Forte croissance de la population en Languedoc-Roussillon

## Horizon 2031 : près de 2,5 millions de personnes supplémentaires dans le Grand Sud-Est

	Évolution 1975-2031 de la population du Grand Sud-Est					
	Population 1975	Population 1999	Population 2006	Population projetée 2031	Évolution 2006 - 2031	
					Effectifs	en %
Rhône-Alpes	4 780 684	5 645 407	6 021 352	7 132 000	+ 1 110 700	+ 18
Auvergne	1 330 479	1 308 878	1 335 944	1 423 800	+ 87 800	+ 7
Languedoc-Roussillon	1 789 474	2 295 648	2 534 155	3 125 200	+ 591 000	+ 23
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 675 730	4 506 151	4 815 229	5 431 000	+ 615 800	+ 13
Corse	225 562	260 196	294 118	340 700	+ 46 600	+ 16
<b>Grand Sud-Est</b>	<b>11 801 929</b>	<b>14 016 280</b>	<b>15 000 798</b>	<b>17 452 700</b>	<b>+ 2 451 900</b>	<b>+ 16</b>

Source : Insee, Recensement de la population 1975, 1999, 2006 et Omphale 2010

## Une croissance soutenue par le solde naturel en Rhône-Alpes

l'avenir largement dépasser celui des naissances, elles-mêmes en diminution. Ainsi, l'île devrait perdre jusqu'à 1 000 habitants par an dans les années 2020 par solde naturel. Le seul moteur de sa croissance démographique demeurerait donc son attractivité.

En Rhône-Alpes, la progression démographique demeurerait soutenue par le solde naturel, qui l'emporterait désormais sur le solde migratoire ; c'est la seule région du Grand Sud-Est dans ce cas. La croissance de la population devrait y être moins importante qu'en Languedoc-Roussillon (+ 18 % entre 2006 et 2031), mais elle proviendrait principalement de l'excédent des naissances sur les décès. Bien qu'en diminution, mais moins qu'ailleurs, ce dernier continuerait d'alimenter la progression de la population rhônalpine, en moyenne de plus de 25 000 personnes par an d'ici 2031. Bénéficiant également d'un excédent migratoire, proportionnellement moins important que dans les autres régions du Grand Sud-Est, (15 000 habitants supplémentaires par an), la région devrait ainsi gagner plus d'un million d'habitants à l'horizon 2031. Les zones d'emploi de l'est de Lyon et celles proches de la Suisse

enregistreraient ainsi des progressions de plus de 1 % par an. Certains secteurs, plus périphériques, ne profiteraient pas de la dynamique régionale : Roanne, Saint-Étienne et Oyonnax demeurerait quasiment au même niveau de population jusqu'en 2031.

Une majeure partie de l'Auvergne serait dans le même cas. La population de la région progresserait, globalement, d'environ 7 % d'ici 2031, soit 90 000 habitants supplémentaires. Cette progression concerne essentiellement la zone de Clermont-Ferrand (+ 50 000). Relativement âgée, la région devrait voir son déficit naturel se creuser, mais de façon moins spectaculaire qu'en Corse. Seules les zones d'emploi les plus urbaines de Clermont-Ferrand et d'Yssingeaux (du fait de la proximité de Saint-Étienne) conserveraient un excédent des naissances sur les décès. Cette dernière, qui bénéficie du desserrement de l'agglomération stéphanoise, serait le territoire où la croissance démographique serait la plus forte (+ 24 % d'ici 2031). Les zones rurales d'Auvergne connaîtraient de très faibles évolutions, parfois à la baisse, en particulier dans le nord de la région. ■

### Méthodologie

Les projections de population sont le résultat d'un calcul, appliqué à une population de départ (ici, la population au 1<sup>er</sup> janvier 2006) et rendant compte des différents phénomènes qui vont la faire évoluer : la fécondité, la mortalité et les mouvements migratoires.

Le modèle Omphale appréhende ces phénomènes par l'utilisation de quotients démographiques calculés par sexe et âge, à partir des données statistiques dont on dispose sur une période récente (enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2008).

Les quotients de fécondité et de mortalité sont issus

des statistiques de l'état civil (naissances et décès).

Les quotients migratoires sont des quotients de migrations bi-localisés, issus de la question du recensement sur le lieu de résidence cinq ans auparavant.

Les résultats présentés dans cette étude ne sont pas des prévisions : ils correspondent à une hypothèse de maintien des comportements de fécondité et de migrations moyens observés entre 2004 et 2008, ainsi qu'à une évolution de la mortalité tenant compte des gains d'espérance de vie nationaux.

### Pour en savoir plus

- "Ralentissement démographique et vieillissement à l'horizon 2040", Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, *Synthèse* n° 1, décembre 2010.
- "Nouvelles projections démographiques auvergnates : vers trois décennies de croissance", Insee Auvergne, *La Lettre* n° 67, décembre 2010.
- "Une personne sur trois aura plus de 65 ans en 2040", Insee Corse, *Quant'île* n° 15, décembre 2010.
- "Rhône-Alpes à l'horizon 2040 : 7,5 millions d'habitants", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 135, décembre 2010.
- "Grand Sud-Est : l'économie présentielle stimulée par la croissance démographique", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 131, septembre 2010.

● "L'Auvergne face au vieillissement de sa population", Insee Auvergne, *La Lettre* n° 58, janvier 2010.

● "Situation en 2007 et projections à l'horizon 2015 du vieillissement en Languedoc-Roussillon", Insee Languedoc-Roussillon, *Repères synthèses* n° 1, mars 2010.

● "Recensement de la population de 2006 Provence-Alpes-Côte d'Azur : arrivées de familles et d'actifs", Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, *Sud Insee l'essentiel* n° 128, janvier 2009.

Toutes les publications contenant les résultats des recensements sur les sites régionaux de l'Insee ; voir la liste sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

**INSEE Rhône-Alpes**  
165, rue Garibaldi - BP 3184  
69401 Lyon cedex 03  
Tél. 04 78 63 28 15  
Fax 04 78 63 25 25

**Directeur de la publication :**  
Vincent Le Calonnec

**Rédacteur en chef :**  
Thierry Geay

**Pour vos demandes d'informations statistiques :**

- site [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- n° 0 972 724 000 (lundi au vendredi de 9h à 17h)
- message à [insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)

**Imprimeur :** Graphicann

**Dépôt légal n° 1004, décembre 2010**

**© INSEE 2010 - ISSN 1763-7775**